

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 73 (2015)

Heft: 3

Artikel: Ski et sécurité : quid des minorités?

Autor: Benoit, Cédric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SKI ET SÉCURITÉ: QUID DES MINORITÉS?

CÉDRIC BENOIT

IMSI, HEG Arc à Neuchâtel

➤ La pratique du ski alpin ou du ski de fond, qui peut sembler banale pour tout un chacun, n'est pas si simple pour les personnes handicapées de la vue. Mais comment rendre accessible à ces personnes la pratique du ski en toute sécurité?

«*Les autres skieurs prêtent-ils attention à la pratique du ski des minorités?*»

En Suisse, il y a de magnifiques montagnes et vallées, qui sont souvent enneigées en hiver, ce qui permet à tout un chacun de pratiquer certains sports d'hiver, comme le ski de fond ou le ski alpin. Avec un matériel adéquat et en connaissant les différentes techniques de ski, on peut avoir énormément de plaisir à dévaler les pistes de ski alpin ou à parcourir des kilomètres en ski de fond. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, avoir du bon matériel et une bonne connaissance des techniques de ski ne suffisent pas. Comme au niveau informatique, pour accéder aux bonnes informations, au bon moment et au bon endroit, les personnes malvoyantes et aveugles ont besoin de moyens auxiliaires. Au niveau du ski, c'est le même principe, mais ici «les moyens auxiliaires» sont «des êtres humains» qui assurent la sécurité visuelle et permettent aux personnes malvoyantes et aveugles d'avoir les sensations de la glisse et du plaisir à skier. Mais comment ce duo fonctionne-t-il? Bref état de situation. La pratique du ski pour les personnes handicapées de la vue, ne date pas d'aujourd'hui, mais elle existe depuis plusieurs années, notamment au travers d'associations dans différents pays. En Suisse, il y a différentes associations selon les régions linguistiques, comme PluSport qui est la fédération du sport handicap suisse regroupant également d'autres handicaps pour la région alémanique. En suisse romande il existe l'association Groupement Romand de Skieurs Aveugles et Malvoyants (GRSA) et en suisse italienne, il y a l'association Gruppo ticinese sciatori ciechi ed ipovedenti (GTSC) qui est l'équivalent du GRSA pour les tessinois. Guider à ski des aveugles et des malvoyants, cela ne s'improvise pas. C'est comme pour le permis de conduire, il y a certaines notions de base, des sensibilités et un peu de pratique à apprêhender.

Au niveau du guidage, il y a principalement deux manières de guider, l'une pour les aveugles et l'autre pour les malvoyants. En général, dans le guidage des aveugles, le guide se situe derrière l'handicapé, alors que pour le guidage des malvoyants, le guide se situe devant l'handicapé. Ensuite entre le guide et l'handicapé des informations, comme les ordres de

direction ou les descriptions de la piste sont transmises par la voix. Au sujet du guidage, il n'y a pas de normes, mais plutôt des bonnes manières à suivre et surtout cela dépend du résidu visuel de la personne handicapée. Afin que ce duo, qui forme un tandem, se démarque des autres skieurs, un habillement spécifique est nécessaire. En Suisse, chaque association à ses règles, pour le GRSA, l'handicapé de la vue porte une veste jaune avec une bande noire et au dos, le logo international du handicap visuel barré par une canne blanche. Quant au guide, il porte le même style de veste, mais de couleur rouge, avec la mention «Guide» dans le dos. Chez PluSport, il n'y pas de règles sur l'habillement, mais l'utilisation des gilets oranges avec le pictogramme correspondant au guide et à l'handicapé de la vue, mis à disposition par la Fédération suisse des aveugles et des malvoyants (FSA), est plutôt conseillé. Pour les tessinois, le guide et l'handicapé de la vue portent une veste de même couleur avec le logo de l'association.

Chacune de ces associations offre une formation pour les guides afin qu'ils acquièrent les différentes notions de guidage, d'apprendre les différentes handicaps visuels auxquels ils peuvent être confrontés et se former à la pratique du guidage à ski.

La formation des guides est un élément essentiel pour la sécurité du ski du tandem, mais si les autres skieurs leur prêteraient davantage attention, leur sécurité serait encore plus assurée. Mais cela n'est pas facile de transmettre cette information d'attention aux autres skieurs, étant donné qu'il existe plusieurs manières de distinguer un tandem à ski, selon les régions linguistiques. Est-ce qu'une harmonisation de tout cela, ne permettrait-elle pas de rendre plus accessible, la pratique du ski en toute sécurité pour les handicapés de la vue?

VOS ESSAIS

*VOTRE
LIVRE
DE
CUISINE*

*VOS
LIVRES
de CHANT*

*VOS
MÉMOIRES*

Nous IMPRIMONS tous VOS LIVRES

*VOS
ALBUMS*

*VOS
TRAVAUX
DE DIPLÔME*

*VOS
ROMANS*

*VOS
TRAVAUX
DE MATUS*

*Imprimez à l'unité ou en petite
quantité mais reliez cousu.*

*Confiez-nous votre projet
imprimé et relions nos idées.*

 **ange créations**.ch

impression digitale ■ livres et brochures

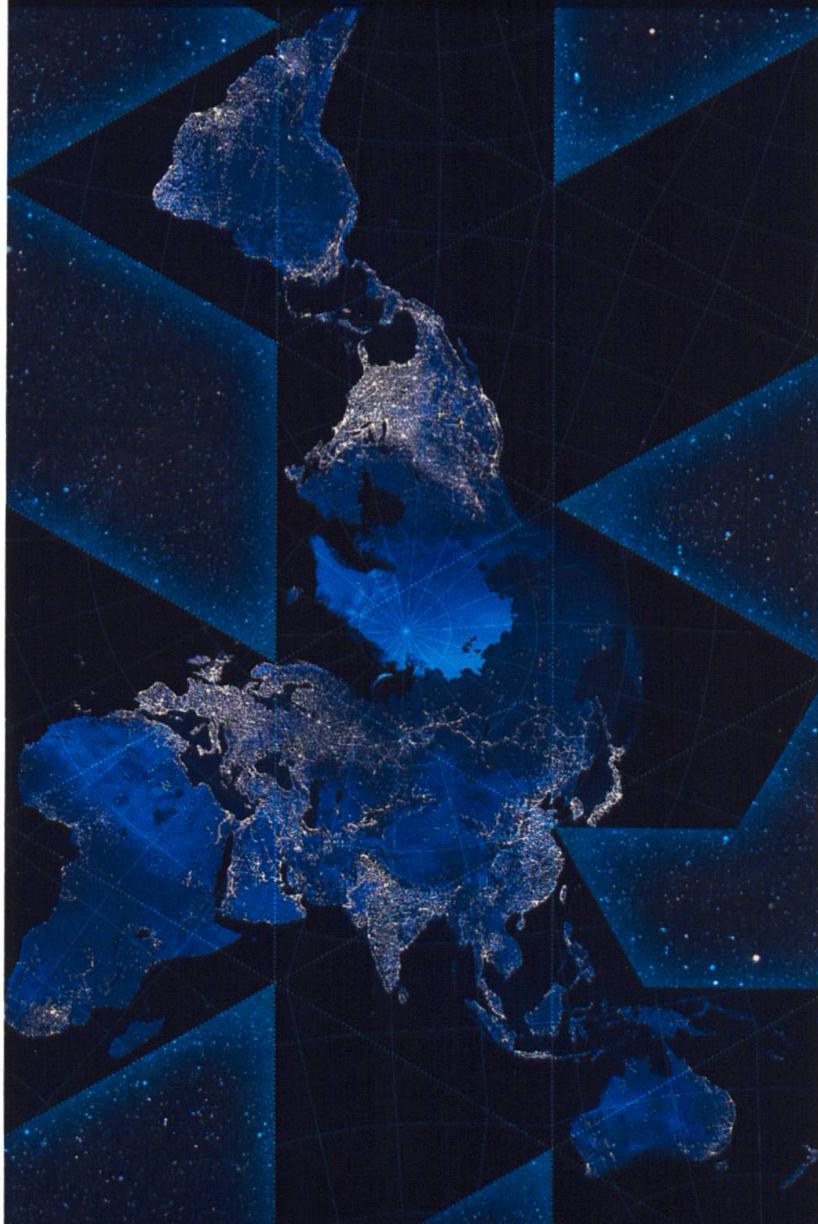
Sébeillon 9A, 1004 Lausanne
info@angecreations.ch
021 626 33 32
angecreations.ch



EM00008316566

Gestion de fortune avec les entrepreneurs | Sélection mondiale des meilleures actions | Made in Geneva

Confiez votre portefeuille à une banque des entreprises



- La Banque Cantonale de Genève est une banque universelle. Une banque commerciale, de terrain, qui travaille au quotidien avec les entreprises.
- C'est ainsi que nous apprenons à repérer et à évaluer les meilleures sociétés. C'est en leur sein que se créent la valeur et la performance.
- Nos mandats de gestion tirent avantage de cette expérience et de cette présence dans l'économie réelle.
- Mettez-nous à l'épreuve. Echangeons nos points de vue. Nos gérants se tiennent à votre disposition pour partager leurs convictions et leurs analyses.

 **BCGE | Best of**

le plaisir d'investir sérieusement

Genève Zürich Lausanne Lyon Annecy Paris

Dubaï Hong Kong

www.bcge.ch/bestof

+41 (0)58 211 21 00

Une prestation du programme BCGE Avantage service

La présente annonce est exclusivement publiée à des fins d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits ou la fourniture de services financiers. Elle ne peut être considérée comme le fondement d'une décision d'investissement, qui doit reposer sur un conseil pertinent et spécifique.

Les transactions portant sur les fonds de placement sont soumises à des lois et des dispositions fiscales dans différents ordres juridiques. L'investisseur est personnellement responsable de se renseigner sur ces dernières et de les respecter. Les indications concernant des transactions sur les fonds de placement ne doivent pas être interprétées comme étant un conseil de la BCGE.

La projection cartographique de la terre de Buckminster Fuller est un icosaèdre à très faible déformation. Elle repose sur le découpage du globe en 20 triangles, qui, dépliés, projettent une image unifiée où les continents forment une seule île dans un océan.

The Fuller Projection Map design is a trademark of the Buckminster Fuller Institute. ©1938, 1967 & 1992. All rights reserved. www.bfi.org